

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 3554

présenté par  
Mme Thill

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

-----

### AVANT L'ARTICLE PREMIER

Après les mots : « être humain »,

insérer les mots :

« en état d'exprimer sa volonté ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est nécessaire de rappeler que le consentement explicite doit être une condition nécessaire.